



La Santé Pas à Pas

Rando santé et marche nordique

Présidente : Simone KIENTZ
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
E-Mail : lspapas67@gmail.com
Affilié à la Fédération Française de Randonnée : club n° 09629

156-6 route de Lyon
Téléphone 06 82 24 81 46
Site : www.lspap.fr

FICHE INDIVIDUELLE ou FAMILIALE D'ADHESION ANNEE 2024/2025

MARCHE NORDIQUE

☐

RANDO SANTE

☐

Nom Prénom

Adresse

Né (e) le Nationalité

Téléphone (portable) .../.../... Email@.....

Personne à contacter :

Nom Prénom Tél

A compléter pour l'adhésion familiale :

Conjoint(e) : Nom : Prénom : Né(e) le :
Téléphone Email

	Licence + Assurance	Cotisation Club	Coût Global	Choix
Individuelle avec RC et Accident Corporel	30.85 €	28.15 €	59.00 €	€
* Familiale avec RC et Accident Corporel	61.50 €	39.50 €	101.00 €	€
Individuelle multi loisirs pleine nature	42.90 €	26.10 €	69,00 €	€
Familiale multi loisirs pleine nature	85.60 €	36.40 €	122,00 €	€
Membres d'un club FFR sur présentation de La licence individuelle	0,00 €	31.00 €	31,00 €	€
Membres d'un club FFR sur présentation de La licence familiale*	0,00 €	62.00 €	62,00 €	€
Abonnement à Passion Rando Magazine			10.00 €	€

* Familiale (même déclaration fiscale)

MONTANT TOTAL :

Euros

DROIT A L'IMAGE

Lors des activités et sorties, des photos peuvent être prises.

Tout participant autorise expressément les organisateurs et ayants droits à diffuser les images sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous les supports tels que la presse, le site Internet du club, etc....

LE REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) :

En fournissant votre adresse électronique vous consentez à ce que vos informations personnelles soient seulement utilisées dans le cadre de votre demande, de la relation commerciale éthique et personnalisée.

☐ J'accepte de recevoir la newsletter de la FFRandonnée et ses avantages partenaires

☐ Je n'accepte pas de recevoir la newsletter de la FFRandonnée et de ses partenaires

☐ **J'atteste avoir rempli l'auto questionnaire**

Fait à : le :

Mention manuscrite : LU ET APPROUVE : Signature

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association

DOMAINE DE GARANTIES		IRA/ FRA FRAMP	MPM FMPM
Activités assurées dans le monde entier (à l'exception des pays sous sanctions financières internationales décidées par l'U E ainsi que les pays suivants : Russie Biélorussie, Afghanistan, Corée du nord, Irak, Iran, Somalie, Soudan et Syrie excepté pour les personnes de nationalité étrangères et étant domiciliée à l'étranger et pour les français étant domiciliés à l'étranger)			
Réunions associatives statutaire, de gestion, de travail ou récréatives (assistance Rapatriement : non)		✓	✓
Le trajet A/R domicile-lieu de la réunion ou de l'activité associative est couvert. La responsabilité Civile du titulaire de la licence est ainsi assurée pour le trajet sans pouvoir se substituer à l'assurance automobile obligatoire (Assistance rapatriement : non)		✓	✓
Pratique de la randonnée pédestre à pied, la raquette à neige, de toute durée, avec ou sans animateur encadrant (avec hébergement en tout gîte, camping et bivouac) de la randonnée avec des publics souffrants de handicap ou ayant besoin d'une activité adaptée, participant du ski nordique (ski de fond sur pistes balisées damées, tout déplacement à ski en terrain enneigé) de la randonnée nordique (promenade, randonnée) ou raid nordique, de toutes formes de marches (nordique, afghane, audax, marche d'endurance, ensemble de marches rapide, du trekking, du géocaching, du cani rando (assistance à la marche par traction animale), du Longe Côte, Marche Aquatique (activité sportive qui consiste à marcher en milieu aquatique avec une hauteur d'eau située au niveau du diaphragme		✓	✓
Entretien physique pratiqué dans le cadre du club/comité sauf sous couvert d'une association affiliée à une Fédération reconnue pour cette discipline		✓	✓
La pratique en autonomie de la randonnée sous toutes ses formes décrites précédemment, donc en dehors des programmes officiels de l'association dont sont membres les assurés (l'animation ou l'encadrement d'une groupe sur initiative personnelle étant exclu)		✓	✓
Randonnée avec animaux de bât (ânes, mulets, lamas, dromadaires pour port de charge y compris les enfants		✓	✓
Plus généralement les pratiques de loisirs en plein air : camping, footing, boules, pêche, golf, équitation en manège, patinage sur glace et à roulettes, roller, skating, luge, tennis, tennis de table, baignade, barque, jeux de plage, voile, surf, parcours acrobatique dans les arbres dans les structures professionnelles (sauf sous couvert d'une association affiliée à une fédération reconnue pour cette discipline)		✓	✓
Les activités énumérées ci-avant sauf le Longe Côte Marche Aquatique et le cani rando peuvent se pratiquer en tous lieux, sans limite d'altitude, y compris sur des itinéraires possédant des aménagements destinés à sécuriser la progression (échelles, mains courantes) utilisés de façon ponctuelle et sur de courte distance. En outre, peuvent être utilisés les cheminements nécessitant un moyen de transport non motorisé pour assurer la continuité de l'itinéraire sur une courte distance : barque, bateau à chaîne		✓	✓
Franchissement de névés, de canyons secs ; de zone rocheuse ; avec l'usage de matériel emmenés par précaution (cordes, piolets, crampons) et utilisation de technique d'alpinisme (main courante, corps morts, baudrier de fortune assurant) nécessaire à la sécurisation de certains passages sur de courtes distance		Néant	✓
La rando glaciaire avec parcours sur glaciers, passage avec petite escale et, plus généralement dès que l'itinéraire exige en toute circonstance une technique et /ou du matériel spécifique à la haute montagne sans toutefois dépasser la cotation PD (peu difficile) de l'échelle internationale de cotation de difficulté de l'UIAA en référence au guide le plus diffusé sur un secteur donné		Néant	✓
La via ferrata ou via corda (itinéraire sur paroi rocheuse / équipement spécifique		Néant	✓
Les sports de glisse « hivernaux » Ski alpin sur piste et hors-piste dans le domaine de la station – Ski de randonnée / ski alpinisme – Snowboarding (surf des neiges) – Snowkite (association d'une voile de traction à un snowboard ou à des skis		Néant	✓
Les courses ou autres formes de randonnées : course d'orientation – Trail (course pédestre sur sentiers et chemins) – Cyclotourisme, cyclisme, et leurs disciplines associées sont exclu) : le cyclo-cross et le cyclisme sur piste ; W (exclu : le VTT de descente et BMX – Randonnée équestre		Néant	✓
Les activités nautiques : Canoë kayak (eau calme, eau vive, en mer) canyionisme, rafting, hot dog (descente de rivière avec canoë biplace insubmersible) nage en eau vive		Néant	✓

CERTIFICAT MEDICAL :

Règle concernant les certificats pour les adhérents FFRandonnée

- Pour toute première prise de licence, un CACI pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activité connexes** (loisirs et/ou compétition) datant de moins de six mois est obligatoire, et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives et plus
- Renouvellement annuel de la licence : le pratiquant doit attester avoir rempli l'auto-questionnaire** personnel de santé fourni par la FFRandonnée et avoir répondu "non" à toutes les questions en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter son médecin traitant sur la poursuite de la pratique sportive. Cet auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs. Il suffit de transmettre l'attestation de réponse au questionnaire au club ou à ses animateurs.